

Carreaux de plâtre massif Alba®

Produit de construction

Désignation de la substance ou du mélange et de l'entreprise

Noms commerciaux:

Alba® 25 mm / Alba® hydro 25 mm / Alba®balance 25 mm
Alba® 40 mm / Alba® hydro 40 mm
Alba® 60 mm / Alba® hydro 60 mm
Alba® 80 mm / Alba® hydro 80 mm
Alba® 100 mm / Alba® hydro 100 mm
Alba® 80 mm / Alba® hydro 80 mm
Alba® 100 mm / Alba® hydro 100 mm

Utilisation de la substance / du mélange:

Carreaux de plâtre massifs Alba® selon SN EN 12859, pour la construction de cloisons et de plafonds avec ou sans sous-construction

Fabricant / Fournisseur:

Rigips SA
Täferstrasse 11b
5405 Baden-Dättwil
Suisse
tél. +41 62 887 44 44
info@rigips.ch

Identification des dangers

Indications de danger

Aucune.

Classification de la substance ou du mélange

La substance n'est pas dangereuse selon l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques et la littérature connue.

Classification selon la directive 67/548/EWG ou l'ordonnance (CE) N° 1272/2008.

Le produit n'est pas classé comme dangereux.

Autres risques

Le travail avec ce produit peut générer l'émission de poussières, qui peut à son tour provoquer une rougeur des yeux, ou irriter les yeux et les organes respiratoires.

L'ingestion peut provoquer des troubles gastriques.

Composition / Informations sur les composants

Caractérisation chimique (préparation)

Partie d'ouvrage fabriquée en usine à base de sulfate de calcium (plâtre naturel) et d'eau, et qui contient des fibres et des additifs.

État 12/2024

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Composants dangereux

Composants dangereux	No EINECS	Désignation selon la directive CE	Salaire	Unité	Cole danger H (selon SGH)	Phrases R
	265-158-7	XN	0.07%	% de poids	H302	R65-66

Caractérisation chimique (substances individuelles)

Caractérisation chimique	Désignation	Désignation selon la directive CE (EINECS)	Lettre d'identification	Phrases R Phrases H (selon SGH)
	Sulfate de calcium (>98%)	231-900-3 N° CAS: 7778-18-9	Aucun	Aucune
	Autres additifs	Additifs < 0.30% Huile de coffrage < 0.07%	Aucune Nocif pour la santé	Aucune R65-66/H302

Numéro(s) d'identification

Non disponibles

Indications supplémentaires

Respecter toutes les normes habituelles en matière d'hygiène, de sécurité, de protection de la santé et de protection de l'environnement.

Mesures de premiers secours

Indications générales

Préparer la fiche de données de sécurité pour le médecin. Assurer sa propre protection.

En cas d'inhalation

En cas de fausse manipulation, de la poussière peut être libérée. Emmener les personnes touchées à l'air libre.
En cas de symptômes respiratoires persistants, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Aucune mesure particulière nécessaire. Mesures normales d'hygiène.

En cas d'absorption

Rincer la bouche.
Boire beaucoup d'eau en petites gorgées.
En cas de troubles persistants, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de fausse manipulation, de la poussière peut être libérée.
Immédiatement rincer copieusement à l'eau pendant au moins 15 mn.
En cas de troubles persistants, consulter un médecin.

Indications pour le médecin

Voir "Identification des dangers"

État 12/2024

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

Aucun.

Dangers particuliers émanant de la préparation elle-même, de ses produits de combustion ou des gaz libérés

En cas d'incendie, possibilités de dégagement de: suies, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Indications supplémentaires

Le produit n'est pas combustible.

Le gaz de combustion dangereux est le monoxyde de carbone.

La formation de fumée entrave la visibilité.

Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles

Aucune.

Précautions en matière d'environnement

Pas nécessaire.

Méthodes de nettoyage / d'absorption

Absorber mécaniquement, essuyer.

Manipulation et stockage

Indications pour une manipulation sûre:

En cas d'utilisation adéquate, aucune mesure particulière nécessaire.

Indications pour la protection contre les incendies et les explosions:

En cas d'utilisation adéquate, aucune mesure particulière nécessaire.

Conditions de stockage et de conditionnement:

Aucune condition particulière.

Incompatibilités de stockage:

Aucune.

Autres conditions de stockage:

Entreposer au sec.

Classe de stockage:

13 (selon VCI; solides non combustibles)

Utilisation particulière:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 7778-18-9 sulfate de calcium (50-100%)

AGW 6 mg/m³ A DFG

Remarque

A = fraction alvéolaire, E = fraction inhalable

Équipements de protection individuelle:

Informations sur l'hygiène au travail

Respecter les mesures générales de protection et d'hygiène.

État 12/2024

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Protection respiratoire

En cas d'émission de poussière, porter un masque de protection respiratoire avec filtre FFP 1.

Protection des mains

Pas nécessaire.

Protection oculaire

En cas d'émission de poussière, porter des lunettes de protection avec protection latérale.

Protection corporelle

Vêtements de travail de protection.

Propriétés physiques et chimiques

Aspect / Apparence

Forme: Produit solide sous forme de plaque

Couleur: noyau de plâtre, blanc-gris

Odeur

sans odeur

Valeur pH

non pertinente dans l'état de livraison en mise en suspension aqueuse 7-9

Changement d'état

Changement d'état point/plage de fusion:	pas applicable
Température d'allumage:	pas applicable
Température d'auto-allumage:	pas applicable
Densité:	env. 1-1.1 g/cm ³
Solubilité dans l'eau:	env. 2 g/l

Autres informations

Décomposition thermique du plâtre:

Dans CaSO₄ et H₂O env. 140°C (env. 413 K)

Dans CaO et SO₃ env. 1000°C (env. 1273 K)

Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Stabilité chimique; décomposition thermique / Conditions à éviter

Éviter les températures > 45°C et/ou l'influence de l'humidité.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

État 12/2024

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

La toxicité aiguë de ce produit n'est pas connue. Non toxique, non irritant.

Indications supplémentaires

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, ce produit n'a aucun effet nocif pour la santé en cas d'utilisation adéquate et de manipulation conforme.

Données environnementales

Toxicité aquatique

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques

Classe de danger pour l'eau 1, représente un faible danger pour l'eau.

Ne pas laisser couler dans les eaux, dans une nappe phréatique ou dans les eaux d'égout.

Considération relatives à l'élimination

Méthode de traitement des déchets

Récupération: Récupération via une centrale de retraitement des gravats.

Élimination: Élimination conformément aux prescriptions officielles.

Liste européenne de déchets

L'attribution des numéros de code de déchet/La désignation des déchets doit être effectuée spécifiquement et en fonction de chaque processus. Code de déchet selon le décret sur le répertoire des déchets (AVV):

17 déchets de construction et de démolition (y compris déblais provenant de sites contaminés)

17 08 matériaux de construction à base de gypse

17 08 02 matériaux de construction à base de gypse autres que ceux visés à la rubrique 17 08 01

17 09 autres déchets de construction et de démolition

17 09 04 déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

Les numéros de nomenclature des déchets indiqués sont des recommandations et informent sur les éventuels codes de déchet, qui doivent éventuellement être adaptés en fonction de l'origine effective des déchets. Les prescriptions locales et nationales doivent également être respectées!

Informations relatives au transport

Ne représente pas un produit dangereux selon les prescriptions de transport nationales et internationales.

Information relatives à la réglementation

Prescriptions UE

Le produit n'est pas soumis à étiquetage conformément aux directives de la CE/GefStoffV (réglementation allemande sur les substances dangereuses).

Directives nationales

Classe de danger pour l'eau 1 (annexe 4, VwVwS Allemagne du 17.05.1999), danger faible pour l'eau.

État 12/2024

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Autres informations

Modifications de la fiche de données de sécurité / Motif du changement

Nouvelle fiche selon 1907/2006/CE.

Phrases de risque et formulations importantes

Aucune

Service établissant la fiche de données

Rigips SA, Département Management Produit, 5405 Baden-Dättwil, Suisse

Autres informations

Les informations de cette fiche de données techniques correspondent au stade actuel des connaissances. Elles décrivent le produit exclusivement en ce qui concerne les impératifs de sécurité et ne représentent aucune garantie des propriétés du produit décrit. Elles ne peuvent ni être modifiées, ni être transmises sur d'autres produits.

État 12/2024

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.